

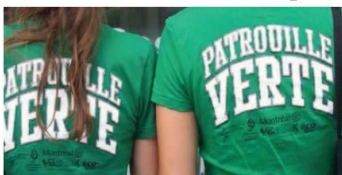


L'Écoquartier de Saint-Léonard a comme objectif de guider les citoyens et les organismes dans l'application de meilleures pratiques environnementales en proposant des solutions écoresponsables répondant à vos besoins. Nos heures d'ouvertures sont le mardi, mercredi et vendredi de 13h à 17h, le jeudi de 13h à 20h et le samedi de 12h à 17h. Vous pouvez également nous joindre par téléphone au 514 328-8444 ou à l'adresse suivante :

ecoquartierstleonard@gmail.com.

Vous pouvez visiter notre site Internet : www.ecoquartiersaintleonard.org, en plus de nous suivre sur Facebook et sur Twitter. Au plaisir de vous rencontrer.

Une belle équipe estivale à Saint-Léonard



Une patrouille estivale à Saint-Léonard.

Durant l'été, vous pourrez voir passer dans votre quartier, une patrouille verte ou une patrouille bleue à pied ou à vélo.

La Patrouille Bleue vise, en collaboration avec les citoyens et citoyennes, ainsi

que les institutions, commerces et industries, à assurer une meilleure gestion et utilisation de l'eau potable sur l'île de Montréal.

Pour ce faire, la patrouille fait de la sensibilisation mais aide aussi à obtenir des données afin de guider l'action des municipalités au cours des prochaines années.

La Patrouille Verte quant à elle a pour mission de sensibiliser les citoyens à l'adoption de comportements plus

respectueux de l'environnement et s'inscrit dans le cadre du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise.

Tout l'été, vous pourrez donc croiser nos patrouilleuses, et ainsi leur poser toutes les questions en ce qui concerne la gestion des résidus domestiques, de la gestion de l'eau ainsi que sur divers sujets incluant le compostage, le recyclage et les réglementations relatives à Saint-Léonard.

L'écoquartier met toujours à votre disposition :
Des barils de récupération d'eau de pluies (20 \$ + taxes).*
Des composteurs de jardin (30 \$ taxes incluses).

**Offre soumise à conditions*

Programme Feu Vert



Saviez-vous que...

Les soirées romantiques devant un feu de foyer ne sont pas aussi inoffensives qu'on pourrait le croire.

L'utilisation d'un poêle à bois conventionnel durant neuf heures émet autant de particules fines qu'une voiture en

un an (pour une distance de 18 000 km). Sachant qu'on dénombre plus de 85 000 poêles et foyers au bois sur l'île de Montréal, il existe un véritable enjeu de qualité de l'air. La combustion du bois contribue par ailleurs au phénomène de smog hivernal.

Pour encourager les résidents de l'île de Montréal à se départir de leurs vieux poêles et foyers, le programme Feu vert a été mis sur pied. Financé par le ministère du

Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et géré par Équiterre, ce programme offre un incitatif financier à ceux qui procèdent au retrait ou au remplacement de leur vieux appareil de chauffage au bois*.

Pour en savoir plus sur le programme Feu vert, visitez www.feuvvert.org

**Programme réservé aux résidents de l'île de Montréal, certaines conditions s'appliquent.*

À LA UNE !

Vous voulez être éligibles à un tirage au sort pour obtenir un composteur à prix réduit ? Rendez-vous sur notre site internet dans la catégorie « Fonds Éco IGA – composteur »

Calendrier du moi de juin

- 20 JUIN : COLLECTE DE RÉSIDUS VERTS
- 18 JUIN : RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS ET RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION
-

